

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2008

Présents : MM Andrieu Olivier, Colette Dautet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Sophie Roche,

Révision des tarifs communaux applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009

**Cantine scolaire** : repas à 1,65 € pour les élèves ; 3,35 € pour les adultes

Petits déjeuners à 0,62 €

**Concessions au cimetière** : 85 € pour une concession simple – 170 € pour une concession double

**Frais d'obsèques** : 150 €

**Location salle polyvalente** :

- 130 € pour les habitants de la commune
- 250 € pour les personnes extérieures
- 50 € pour les associations, compagnies d'assurance, banques ou groupements divers, extérieurs à la commune, qui organiseront un repas à la suite d'une réunion à la salle polyvalente.
- La caution demandée sera de 130 € pour les personnes de la commune et 250 € pour les personnes extérieures. Lorsqu'il y aura prêt de tréteaux et plateaux, la caution sera de 50 € .

La réservation de la salle se fera par téléphone, au secrétariat de mairie, le matin.

La visite et remise de clés aura lieu pendant les heures de travail des employés communaux.

**Prix de l'assainissement** :

Abonnement : 35 €

- 0,85 € le m<sup>3</sup> consommé
- 0,35 € le m<sup>3</sup> consommé pour la coopérative laitière

Les personnes ayant un puits doivent se faire connaître en Mairie. Le fontainier accompagné d'un conseiller municipal se rendront chez les personnes concernées afin d'établir un récapitulatif. Les foyers concernés devront s'acquitter de l'abonnement et d'un forfait équivalent à 40 m<sup>3</sup>.

**Travaux 2009** :

L'assemblée a largement débattu sur les priorités à réaliser en 2009. Les devis pour les demandes de subventions sont en attente.

L'imprimante de la Mairie a été changée. Les copies couleurs (A4) sont désormais possibles.

Fin de la séance à 23 h.